

La Fédération de gymnastique du Québec sanctionne les épreuves au programme des Jeux du Québec et les règlements spécifiques de la Fédération, spécifiques aux Jeux du Québec, sont en vigueur.

**1. JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX**

**A) CATÉGORIES - Trampoline femme et homme**

		<b>Secteur régional</b>				
<b>Saison</b>	<b>Âge</b>	<b>R2</b>	<b>R2 à R5</b>			
		<b>8 ans</b>	<b>9 – 10 ans</b>	<b>11 – 12 ans</b>	<b>13 – 14 ans</b>	<b>15 ans et plus</b>
<b>2019 – 2020</b>		2012	2010 - 2011	2008 – 2009	2006 – 2007	2005 et moins
<b>2020 – 2021</b>		2013	2011 - 2012	2009 - 2010	2007 – 2008	2006 et moins
<b>2021 - 2022</b>		2014	2012 - 2013	2010 - 2011	2008 - 2009	2007 et moins

<b>Programmes provinciaux et nationaux</b>							
	<b>Saison 2019 – 2020</b>			<b>Saison 2020 – 2021</b>		<b>Saison 2021 - 2022</b>	
<b>Catégories</b>	<b>Âges</b>	<b>Années</b>	<b>Catégories</b>	<b>Âges</b>	<b>Années</b>	<b>Âges</b>	<b>Années</b>
<b>P1</b>	9 – 12 ans	2008 à 2011	<b>P1</b>	9 – 12 ans	2009 à 2012	9 – 12 ans	2010 à 2013
<b>P1</b>	13 ans et +	2007 et -	<b>P1</b>	13 ans et +	2008 et -	13 ans et +	2009 et -
<b>P2</b>	13 ans et -	2007 et +	<b>P2</b>	13 ans et -	2008 et +	13 ans et -	2009 et +
<b>P2</b>	14 ans et +	2006 et -	<b>P2</b>	14 ans et +	2007 et -	14 ans et +	2008 et -
<b>P3 et P4</b>	9 ans et +	2008 et +	<b>P3 et P4</b>	9 ans et +	2009 et +	9 ans et +	2010 et +
<b>N5 -</b>	16 ans et -	2004 et +	<b>N5</b>	11 ans et +	2010 et -	11 ans et +	2011 et -
<b>N5 +</b>	17 ans et +	2003 et -	<b>N6</b>	11 – 16 ans	2005 à 2010	11 – 16 ans	2006 à 2011
<b>N6 -</b>	17 ans et -	2003 et +	<b>Junior</b>	13 – 16 ans	2005 – 2008	13 – 16 ans	2006 à 2009
<b>N6 +</b>	18 ans et +	2002 et -	<b>N7</b>	17 ans et +	2004 et -	17 ans et +	2005 et -
<b>Junior</b>	18 ans et -	2002 et +	<b>Senior</b>	17 ans et +	2004 et -	17 ans et +	2005 et -
<b>Senior</b>	19 ans et +	2001 et -					

**B) AFFILIATION**

Les coûts d'affiliation: Selon la tarification en vigueur de Gymnastique du Québec, de la saison en cours  
 Un athlète doit être affilié à GQC et doit rencontrer les exigences de sa catégorie concernant l'âge, la mutation et/ou le transfert.

**II. FINALE DES JEUX DU QUÉBEC - HIVER 2022**

**A) CATÉGORIES**

<b>CATÉGORIE</b>	<b>ÂGE</b>	<b>SEXE</b>	<b>ÉPREUVES</b>
TR H – Provincial	12 à 17 ans	M	Trampoline individuelle, Trampoline synchronisé et concours par équipe
TR H – National	12 à 17 ans	M	Trampoline individuelle, Trampoline synchronisé et concours par équipe
TR F – Provincial	12 à 17 ans	F	Trampoline individuelle, Trampoline synchronisé et concours par équipe
TR F – National	12 à 17 ans	F	Trampoline individuelle, Trampoline synchronisé et concours par équipe
TR F et H – National + Provincial	12 à 17 ans	F/M	Trampoline individuelle

L'âge des athlètes admissibles à la finale des Jeux du Québec est déterminé comme suit :

- Avoir 12 ans au 15 février de l'année de la finale provinciale
- Avoir 17 ans au 15 mars de l'année de la finale provinciale

**B) COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION**

**Contingent maximum : 8 athlètes (4 garçons et 4 filles)**

<b>CATÉGORIES</b>	<b>TR FEMME</b>	<b>TR HOMME</b>
<b>NATIONAL***</b> (Ouvert aux athlètes affiliés dans les catégories N4 et +)	Maximum 2 athlètes	Maximum 2 athlètes
<b>PROVINCIAL***</b> (Ouvert aux athlètes affiliés dans les catégories N3*** et -)	Minimum 2 athlètes Jusqu'à 4 athlètes	Minimum 4 athlètes Jusqu'à 4 athlètes
<b>Pour chacun des secteurs (H-F) les délégations peuvent être composées de ***</b>	- 4 gymnastes Provinciales - 3 gymnastes provinciales + 1 gymnastes nationales - 2 gymnastes provinciales + 2 gymnastes nationales	
<b>ENTRAÎNEURS</b>	- Minimum 1 entraîneur - Maximum 2 entraîneurs dont obligatoirement une femme s'il y des gymnastes féminines au sein de la délégation. - 2 entraîneurs au maximum sont autorisés sur l'aire de compétition	

\*\*\* Pour être éligible à concourir dans le volet provincial un athlète ne devra pas avoir concouru dans la catégorie P4 **avant** la finale provinciale.

\*\*\* Un athlète affilié dans les catégories N1 ou N2 pourra participer à la finale régionale par mesure d'exception. Si cet athlète est sélectionné au sein de sa délégation régionale, suite à sa participation à la FRJQ, il obtiendra alors une reconnaissance de son statut Espoir et pourra participer à la finale provinciale.

\*\*\* Dans le cas où une région aurait moins de 2 athlètes éligibles dans la catégorie nationale, elle peut compléter son contingent avec un plus grand nombre d'athlètes de la catégorie provinciale et ce, jusqu'à concurrence d'un maximum de 4 athlètes dans la catégorie provinciale.

Les régions qui ont des athlètes ÉLIGIBLES à la finale des Jeux du Québec affiliés dans le réseau national doivent obligatoirement inscrire des athlètes lors de la compétition individuelle du volet national.

### **C) CERTIFICATIONS POUR LES ENTRAÎNEURS**

Pour avoir accès à un plateau d'échauffement ou de compétition aux Jeux du Québec, les entraîneurs devront respecter **toutes** les exigences de certification relatives à la catégorie. Les entraîneurs devront posséder les niveaux de certification suivants :

<b>CATÉGORIE</b>	<b>CERTIFICATION EXIGÉE</b>
<b>Provincial</b>	Certifié Compétition 1 en trampoline + RESPECT ET SPORT / PRISE DE DÉCISION ÉTHIQUE / PRENDRE UNE TÊTE D'AVANCE / SPORT SÉCURITAIRE
<b>National</b>	Être certifié PNCE niveau 2 + Niveau 3 technique trampoline + RESPECT ET SPORT / PRISE DE DÉCISION ÉTHIQUE / PRENDRE UNE TÊTE D'AVANCE / SPORT SÉCURITAIRE

### **D) AFFILIATION ET MODALITÉS**

Les coûts d'affiliation sont selon la tarification en vigueur à Gymnastique Québec, de la saison en cours. Un athlète doit être affilié à la GymQc et doit rencontrer les exigences de sa catégorie concernant l'âge, la mutation et/ou le transfert.

### **E) MODE DE SÉLECTION RÉGIONALE**

Les régions doivent obligatoirement tenir une compétition (finale régionale des Jeux du Québec) afin de faire la sélection des athlètes. Chaque région doit envoyer son processus de sélection à Gymnastique Québec **avant le 1<sup>er</sup> novembre 2021**. Tous les processus de sélection devront être approuvés par Gymnastique Québec avant la tenue de la compétition.

\*\*\* Pour des raisons valables (ex : nb. d'athlètes, infrastructure, développement sportif en fonction de la réalité du sport et des régions, etc.), il est possible de regrouper quelques régions ensemble pour faire une compétition régionale regroupée, et ce, après une entente unanime entre les mandataires régionaux concernés, les répondants régionaux de sport, la Fédération et **SPORTSQUÉBEC**. Le mécanisme

*d'approbation pour la réalisation d'une compétition régionale regroupée sera disponible sur le site Internet [www.jeuxduquebec.com](http://www.jeuxduquebec.com). Un formulaire devra être complété par l'ensemble des intervenants impliqués.*

**La période pour tenir la finale régionale sera du 1er novembre 2021 au 6 février 2022**

## **F) ADMISSIBILITÉ**

Pour être admissible au programme des Jeux du Québec les athlètes doivent être identifiés Espoir. Les critères d'identification Espoir sont les suivants :

1. Âgés de plus de 12 ans durant la saison de compétition servant à élaborer la liste Espoir
2. Affiliés dans les catégories Niveau 2 et + en date du 15 octobre 2021
3. Être parmi les 6 premiers lors de la finale régionale des Jeux du Québec dans le volet provincial

Un processus de demande d'étude de cas a été mis en place pour les athlètes qui répondront aux conditions suivantes :

- ✓ Élèves au primaire
- ✓ Athlètes ayant concourus dans une catégorie inférieure à celle écrites ci-haut (Niveau 1)
- ✓ Athlètes qui s'engagent à concourir dans l'une des catégories admissibles durant la saison 2021-2022

Processus de demande d'étude de cas : **(Date limite 1er décembre 2021)**

- Envoyer la demande d'étude de cas au mandataire STR ([mturp@gymqc.ca](mailto:mturp@gymqc.ca))
- Inclure dans la demande d'étude de cas, les résultats obtenus lors de la saison précédente
- Inclure dans la demande, le rationnel motivant la demande de reconnaissance du statut Espoir pour l'athlète concerné.
- La demande sera analysée par la mandataire du sport et la direction des programmes et formation et une réponse sera envoyée dans un délai de 10 jours après la réception de la demande.

### **Règles de compétition**

- ✓ Un athlète inscrit à la Finale des Jeux du Québec dans une catégorie donnée doit avoir obtenu un résultat plus grand que zéro lors de la finale régionale dans cette même catégorie.
- ✓ Comme il s'agit d'un concours d'équipes régionales, les athlètes d'une même équipe/région devront porter la tenue officielle de la région qu'ils représentent.
- ✓ Les paires pour le concours synchro seront composées des athlètes sélectionnées au sein de la délégation régionale lors du concours individuel de la finale régionale. Dans le cas où les athlètes ne seraient pas dans la même catégorie, la paire devra alors être inscrite dans la catégorie correspondant au niveau de l'athlète le plus élevé.
- ✓ Aucune paire mixte ne sera autorisée à s'inscrire.
- ✓ L'application du temps de vol pour la sélection des athlètes lors de la finale régional est sous la juridiction de la région. La machine de temps de vol n'est pas obligatoire pour le calcul du temps de vol. Un chronomètre peut être utilisé. Le mode de fonctionnement devra être déterminé par la région.

- ✓ La compilation des notes devra tenir compte du nombre d'officiel sur le panel. Le tableau suivant explique les différents scénarios de panel autorisés par la fédération lors des finales régionales :

Scénario de panels	3 juges	4 juges	5 juges	7 juges
Rôle DD	1	1	1	1
Rôle Exécution	1	1	2	4
Rôle DH		1	1	1
Rôle Juge en chef + (Temps de vol lorsque qu'appliqué)	1	1	1	1

- ✓ Un minimum de 3 et un maximum de 7 officiels par panel est obligatoire lors de la finale régionale.

### G) LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

Le lieu d'appartenance d'un athlète est le club avec lequel il est affilié.

### H) FORMAT DE COMPÉTITION

**La réglementation en vigueur lors de la finale des Jeux du Québec sera celle en vigueur lors des FRJQ. Les changements qui seront apportés à la réglementation par GCG après la tenue des FRJQ ne seront pas en application lors de la finale des Jeux du Québec**

JOURS	CATÉGORIES PROVINCIALES TRH + TRF	CATÉGORIES NATIONALES TRH + TRF
1	<p><u>Concours individuel – Ronde préliminaire:</u>            Passage #1 (Imposé) :            ✓ Routine imposée de la catégorie N2            Passage #2 (Libre) :            ✓ Aucun minimum DD            ✓ <b>Maximum DD 5.3</b>            ✓ Le temps de vol sera comptabilisé et la valeur DD sera doublée</p> <p><u>Concours individuel – Ronde finale:</u>            ✓ Les 10 premiers au classement des préliminaires            ✓ Aucun minimum DD            ✓ <b>Maximum DD 5.3</b>            ✓ Format Nouveau départ</p> <p>Le temps de vol sera comptabilisé et la valeur DD sera doublée</p>	<p><u>Concours individuel TRH et TRF :</u>            Passage #1:            ✓ <b>Règles canadiennes N5</b>            Passage #2 :            ✓ <b>Règles canadiennes N5</b>            ✓ <b>Minimum DD 6.0</b>            ✓ Aucun maximum DD            ✓ Le temps de vol sera comptabilisé et la valeur DD <u>NE SERA PAS</u> doublée</p> <p><u>Concours individuel – Ronde finale:</u>            ✓ <b>Règles canadiennes N5</b>            ✓ Les 10 premiers au classement des préliminaires            ✓ <b>Minimum DD 6.0</b>            ✓ Aucun maximum DD            ✓ Format Nouveau départ</p> <p>Le temps de vol sera comptabilisé et la valeur DD <u>NE SERA PAS</u> doublée</p>

	<p><u>Concours par équipe :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Classement des régions selon la somme des 6 meilleurs résultats par région obtenus en additionnant les notes des 2 passages lors du concours individuel du volet provincial et du volet national</li> </ul>	
2	<p><u>Concours Synchro – Ronde préliminaire:</u>          Un seul passage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Routine libre 10 éléments</li> <li>✓ Aucun minimum DD</li> <li>✓ Maximum DD 5.3</li> </ul> <p><u>Concours Synchro – Ronde finale :</u>          Un seul passage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Routine libre 10 éléments</li> <li>✓ 10 premiers au classement à la suite de la ronde préliminaire</li> <li>✓ Format Nouveau départ</li> <li>✓ Aucun minimum DD</li> <li>✓ Maximum DD 5.3</li> </ul>	<p><u>Concours Synchro – Ronde préliminaire:</u>          Un seul passage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Règles canadiennes N5</li> <li>✓ Routine libre 10 éléments</li> <li>✓ Minimum DD 6.0</li> <li>✓ Aucun maximum DD</li> <li>✓ La valeur DD <u>NE SERA PAS</u> doublée</li> </ul> <p><u>Concours Synchro – Ronde finale :</u>          Un seul passage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Minimum DD 6.0</li> <li>✓ Aucun maximum DD</li> <li>✓ 10 premiers au classement à la suite de la ronde préliminaire</li> <li>✓ Format Nouveau départ</li> <li>✓ La valeur DD <u>NE SERA PAS</u> doublée</li> </ul>
3	<p>Omnium des régions : Concours regroupant toutes les régions et toutes les disciplines</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Concours :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Tous les athlètes de chaque région exécuteront 2 passages selon les règles en vigueur lors du concours individuel du volet provincial et du volet national.</li> </ul> </li> <li>✓ Classement STR :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La somme des 4 meilleurs résultats (somme des 2 passages) d'une même région sera comptabilisée.</li> <li>○ Un pointage prédéterminé en fonction du nombre de régions participantes pour chacun des classements sera accordé. Ex :                 <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Volet provincial TR – 19 régions                     <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>ère</sup> position selon la somme de tous les résultats = 19 points</li> <li>• 2<sup>ième</sup> position selon la somme de tous les résultats = 18 points</li> <li>• Etc...et ainsi de suite pour tous les engins</li> <li>• Un processus de départage des égalités sera défini ultérieurement</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> </li> <li>✓ Classement final de l'Omnium :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La somme des points obtenus à la suite du classement des résultats dans chaque discipline sera comptabilisée pour obtenir le classement final des régions.</li> <li>○ Une région n'ayant aucun participant dans une discipline se verra attribuer 1 point par discipline absente</li> </ul> </li> </ul>	

**I) SURCLASSEMENT**

Aucun sur classement en âge ne sera accepté.

**J) SUBSTITUTION**

Autorisée en autant que l'athlète soit inscrit à la Finale des Jeux du Québec dans la même catégorie qu'à la Finale Régionale des Jeux du Québec.

- En cas de substitution, la région doit se référer au processus de sélection de sa région qui a été approuvé par la fédération. Le prochain athlète admissible ayant répondu aux conditions énumérées dans le processus de sélection, prendra la place.
- Seul le chef de délégation est autorisé à effectuer la substitution des athlètes, entraîneurs et missionnaires
- Toute substitution doit être faite au plus tard la veille de l'arrivée des athlètes, avant minuit.

**K) EXCLUSION**

En fonction des règlements du programme compétitif concerné. Se référer aux articles sur la classification, le cheminement, le mutage et le transfert des P.R.P. respectifs.

Les athlètes ne peuvent participer à la Finale des Jeux du Québec dans 2 sports lorsque que la gymnastique artistique et le trampoline se retrouvent dans le même bloc de compétition - (réglementation de **SPORTSQUÉBEC**).

**L) MÉDAILLES**

Le nombre prévu de médailles distribuées lors de la Finale des Jeux du Québec sera de :

<b>TR</b>	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>Total médailles</b>
<b>Provincial Individuel</b>	1	1	2
<b>National Individuel</b>	1	1	2
<b>Provincial Synchronisé</b>	2	2	4
<b>National Synchronisé</b>	2	2	4
<b>Équipe</b>			8
<b>Omnium</b>			8
			28

**M) SYSTÈME DE POINTAGE**

Le système de pointage qui sera utilisé sera le suivant :

Épreuve(s) = les épreuves de catégorie nationale (Individuel et Synchro)

Points attribués à la première position = **76**

Nombre de points séparant chaque position = 2

Épreuve(s) = les épreuves de catégorie provinciale (Individuel et Synchro)

Points attribués à la première position = **76**

Nombre de point séparant chaque position = 1

Épreuve(s) = les épreuves en équipe

Points attribués à la première position = 114

Nombre de points séparant chaque position = 6

Épreuve(s) = les épreuves de l'Omnium

Points attribués à la première position = 114

Nombre de points séparant chaque position = 6

**N) SYSTÈME DE CLASSEMENT**

Concours individuel Homme & Femme

Ronde préliminaire

Classement (ordre décroissant)	Calcul du pointage
1	Total routine imposée + total routine libre
2	Total routine imposée + total routine libre
3	Total routine imposée + total routine libre

Ronde finale

Classement (Ordre décroissant)	Calcul du pointage
1	Total routine libre
2	Total routine libre
3	Total routine libre



Concours synchronisé Homme & Femme Volet provincial

Ronde préliminaire

Classement (ordre décroissant)	Calcul du pointage
1	Total routine imposée
2	Total routine imposée
3	Total routine imposée

Ronde finale

Classement (Ordre décroissant)	Calcul du pointage
1	Total routine imposée
2	Total routine imposée
3	Total routine imposée

Concours synchronisé Homme & Femme Volet national

Ronde préliminaire

Classement (ordre décroissant)	Calcul du pointage
1	Total routine imposée + total routine libre
2	Total routine imposée + total routine libre
3	Total routine imposée + total routine libre

Ronde finale

Classement (Ordre décroissant)	Calcul du pointage
1	Total routine libre
2	Total routine libre
3	Total routine libre

Concours par équipe

Classement (Ordre décroissant)	Calcul du pointage
1	8 participants – 6 meilleurs résultats = total de l'équipe
2	8 participants – 6 meilleurs résultats = total de l'équipe
3	8 participants – 6 meilleurs résultats = total de l'équipe

Concours Omnium des régions (Une seule remise pour les 3 disciplines - Le départage des égalités sera effectué)

Classement (Ordre décroissant)	Calcul du pointage
1	<b>Le classement final des régions sera effectué selon la somme du pointage attribué au rang de chacune des régions dans chaque discipline</b>
2	<b>Le classement final des régions sera effectué selon la somme du pointage attribué au rang de chacune des régions dans chaque discipline</b>
3	<b>Le classement final des régions sera effectué selon la somme du pointage attribué au rang de chacune des régions dans chaque discipline</b>

---

Pour tout changement à cette norme d'opération, la fédération, le mandataire régional ou le COFJQ doit envoyer sa proposition par écrit à **SPORTSQUÉBEC**. **SPORTSQUÉBEC** se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande.